



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 54867

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les souhaits émis par la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers concernant le niveau de leur diplôme. Rappelant que la formation des étudiants infirmiers s'étend sur une durée d'environ trois ans et demi, la fédération estime qu'il serait plus juste que leur diplôme, qui équivaut actuellement à un niveau bac + 2, soit reconnu comme un bac + 3. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54867

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2000, page 6813